

FACULTÉ DE LETTRES, TRADUCTION ET COMMUNICATION

Département de Traduction et Interprétation

Profil d'enseignement du Master en traduction, à finalité Spécialisée

1. COMPETENCES LINGUISTIQUES EN LANGUE MATERNELLE ET EN LANGUES ETRANGERES

- Acquérir et utiliser des connaissances linguistiques théoriques et pratiques dans le domaine de la traduction
 - Manier parfaitement la langue A (maternelle) : utiliser la langue à un très haut niveau de précision tant à l'oral qu'à l'écrit, afin de transmettre toutes les subtilités de sens
 - Travailler au départ de deux langues C (étrangères) : atteindre un niveau d'authenticité équivalent à celui d'un locuteur natif dans la compréhension orale et écrite ;
 - Mobiliser, dans son activité traduisante, les connaissances théoriques enseignées
 - Structurer ces connaissances linguistiques et les actualiser ;
 - Transmettre le message du texte source (oral ou écrit) dans une autre langue que celle de l'original en tenant compte des objectifs de l'auteur et des publics visés

2. COMPETENCES CULTURELLES ET INTERCULTURELLES

- Acquérir les connaissances interculturelles utiles à la compréhension, à l'analyse et à la contextualisation des activités de traduction
 - S'assurer une solide culture générale et entretenir un esprit de curiosité pour l'étendre constamment
 - Apprivoiser les cultures (nationale et étrangères) propres à chaque langue dans leurs dimensions historiques, géopolitiques, économiques, juridiques, sociales et artistiques
 - Détecter les composantes socio-culturelles d'un texte oral ou écrit
 - Détecter les allusions, les stéréotypes et l'intertextualité d'un texte oral ou écrit

3. COMPETENCES THEMATIQUES

- Mobiliser et développer des connaissances thématiques
 - S'initier aux domaines de spécialité, aux jargons, aux sociolectes et à leur terminologie propre, en langue A
 - Identifier ses besoins en information et documentation
 - Maîtriser les outils et techniques de recherche documentaire et terminologique
 - Développer des critères d'évaluation de la fiabilité des sources
 - Utiliser efficacement les outils et moteurs de recherche
 - Assurer l'archivage de ses propres documents

4. COMPETENCES COGNITIVES

- Mobiliser les savoir-faire théoriques et pratiques propres à la traduction
 - Développer son esprit critique ; se fonder sur la prise de recul afin de résoudre et lever les difficultés inhérentes au texte source
 - Prendre conscience des techniques de transposition à partir d'éclairages théoriques
 - S'approprier les outils de compréhension d'un texte complexe et de traitement d'un texte général en utilisant les méthodes d'analyse et en mobilisant l'esprit de synthèse (faire la part entre l'essentiel et l'accessoire)
 - Comprendre l'information, l'emmagasiner et la remobiliser de manière efficace
 - Faire preuve de concentration et de persévérance en respectant les échéances et le temps imparti

5. COMPETENCES TECHNOLOGIQUES

- Mobiliser des connaissances technologiques
 - Gérer son environnement informatique ; gérer ses fichiers et sa documentation ; manier les outils et les techniques de recherche documentaire et terminologique
 - Utiliser les outils d'aide à la traduction, dont les mémoires de traduction, la traductique, la reconnaissance vocale
 - S'adapter en permanence aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment au sous-titrage, au voice over, au surtitrage et à la localisation
 - Actualiser son savoir-faire technologique en suivant les innovations techniques/technologiques du domaine, ainsi que les nouveaux champs d'application des métiers
 - Participer, le cas échéant, à des projets de recherche appliquée dans le domaine des technologies de la traduction

6. COMPETENCES DEONTOLOGIQUES ET PROFESSIONNELLES

- Maitriser la production professionnelle de traductions et gérer les relations interpersonnelles
 - Gérer les différentes étapes qui séparent la commande d'une traduction et la remise du document final
 - Négocier les conditions et le prix de production d'une traduction avec le donneur d'ouvrage
 - Respecter les cadres légaux et les normes déontologiques en vigueur dans la profession, notamment la discrétion, la confidentialité, la ponctualité et le secret professionnel
 - Appliquer des normes de qualité reconnues et s'informer de leurs modifications
 - Connaître le milieu de l'édition et ses métiers ; maîtriser les modes de production en littérature et en sciences humaines
 - Être capable de travailler tant en autonomie qu'en collaboration avec les auteurs et les intervenants du monde de l'édition